

une politique qui tiendra compte de ces changements et qui sera adaptée à la nouvelle importance économique de l'Ouest. Le fonds de développement de l'Ouest n'en sera qu'un aspect; il servira simplement à fournir des revenus supplémentaires destinés à subventionner de nouveaux projets. Nous jugeons nécessaire de réorienter la conception de toute la structure fédérale, des gouvernements provinciaux et du secteur privé. Nous voulons trouver le moyen de consolider le potentiel considérable dont recèle l'Ouest en matière d'emploi, de nouveaux investissements et de nouvelles ressources. Nous voulons découvrir le moyen d'exploiter tout ce potentiel dans l'intérêt non seulement des habitants de l'Ouest, mais de tous les Canadiens. Forts de cette abondance de ressources, nous voulons être en mesure d'annoncer que le moment est venu de réaliser le rêve des habitants de l'Ouest, c'est-à-dire de diversifier leur économie en ne permettant plus qu'elle repose uniquement sur l'exploitation des ressources, mais en faisant en sorte de développer l'industrie et les techniques. Nous voulons établir toute une nouvelle base industrielle qui ne profitera pas uniquement à cette région, même si la question est sans aucun doute de la plus haute importance; nous souhaitons que cette base rapporte à l'ensemble du pays des avantages qui iront en se multipliant. Voilà notre objectif.

Monsieur l'Orateur, cet objectif, tous les députés de la Chambre devraient le partager. Au lieu de nous accuser à tort, de nous condamner prématurément et de chercher à démolir tout ce que nous entreprenons, les députés de l'opposition devraient plutôt nous offrir leur aide. Ils devraient formuler le genre de recommandations et de propositions dont nous avons besoin. Nous sommes un gouvernement, nous devons prendre des décisions. Ce faisant, nous sommes également prêts à écouter les députés de l'opposition qui font des propositions constructives sur la façon dont nous pouvons profiter d'un nouvel essor de l'industrie extractive dans l'Ouest pour enrichir, élargir et diversifier l'économie de cette région. Cela implique des investissements dans le secteur des transports. Cela nécessite la mise en place de nouvelles voies de chemins de fer pour transporter la potasse, le charbon et les céréales vers les marchés. Cela suppose des investissements dans de nouveaux emplacements industriels. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que la productivité du sol soit maintenue et améliorée. Il y a un certain nombre de choix et de possibilités qui s'offrent à nous dans l'Ouest. Tout ce que nous disons, en tant que gouvernement fédéral, c'est que nous aimerions réinjecter dans ce programme économique une partie des recettes provenant de nos richesses naturelles dans l'intérêt des Canadiens de l'Ouest. J'ai du mal à admettre que cette proposition puisse susciter les critiques que des journalistes, des éditorialistes, des premiers ministres provinciaux ou des députés comme celui de Calgary-Sud nous adressent. Les critiques sont tellement négatives, aveugles et étroites qu'elles nous empêchent de mettre ce genre de programme en application. A notre avis, le gouvernement national doit jouer un rôle dans ce programme économique de développement, et non simplement les premiers ministres ou les gouvernements provinciaux. Voilà la différence entre nous. Nous estimons qu'en adoptant ce genre de programme économique, nous pouvons en partager les avantages entre nous tous.

#### *Administration du pétrole—Loi*

Le débat auquel nous participons aujourd'hui est valable et utile. Il est temps que nous nous éloignons du mur des lamentations, que nous cessions de nous arracher les cheveux et de grincer des dents, que nous adoptions une attitude plus positive et commençons à réfléchir à ce qu'une politique nationale énergétique peut faire pour l'Ouest du Canada. Nous devrions aussi réfléchir à ce que l'Ouest du Canada peut faire pour le reste du pays. Si nous pouvons commencer à agir dans ce sens, je pense que notre débat n'en sera que plus positif.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lorne McCuish (Prince George-Bulkley Valley):** Monsieur l'Orateur, avant de traiter de la motion à l'étude, j'aimerais faire part du profond sentiment de fierté que j'éprouve à intervenir dans ce débat. Je dois à la vérité d'ajouter que je me sens un peu privé de mes moyens, monsieur l'Orateur, devant vous qui êtes si calme et si détendu alors que j'ai un trac terrible. Mais plus grand encore que mon trouble est le sentiment de fierté qui m'anime. Je suis fier d'être ici, de siéger à l'arrière-ban. Et siégeant à l'arrière-ban je ne puis qu'avancer, au sens propre du moins. Je suis fier d'être progressiste conservateur et de pouvoir appeler collègues tous ces députés que je côtoie et, qui étaient sept au dernier dénombrement. Et je suis plus fier encore d'avoir été choisi par la population de Prince George-Bulkley Valley pour la représenter ici, à la Chambre, et pour parler en son nom.

Mais le plaisir que cela me cause de participer au présent débat est teinté d'une certaine tristesse à la pensée que ce débat soit nécessaire. Oui, je constate avec tristesse que nous devons débattre une mesure qui permet à l'État fédéral de fixer unilatéralement le prix du pétrole et du gaz naturel, c'est-à-dire la loi sur l'administration du pétrole.

Incapable de s'entendre à long terme avec l'Alberta sur une échelle de prix, il veut maintenant agir seul, sans égard ni respect pour les partenaires confédératifs que sont pour lui les provinces. En faisant intervenir les articles 36 et 52 de la loi, il agit aussi brutalement que lorsqu'il a fait adopter la motion de clôture si peu de temps après l'ouverture de cette session de la 32<sup>e</sup> législature. Le désespoir s'accroît parce que le gouvernement fédéral une fois encore manifeste son mépris envers l'Ouest du Canada, ces provinces de la Confédération qui sont sans doute l'élément essentiel de notre stabilité et de notre sécurité économiques grâce à leurs ressources naturelles.

● (2110)

Nous étudions maintenant une disposition qui permettra au gouvernement fédéral de l'emporter sur les provinces. Ce débat n'aurait jamais dû avoir lieu.

Je voudrais souligner la thèse défendue par le député d'Eto-bicoke-Centre (M. Wilson). Il a déclaré qu'en décembre 1979, notre gouvernement avait réussi à s'entendre avec le gouvernement de l'Alberta après des négociations difficiles et prolongées. Toutefois, nous avons réussi à nous entendre. Il suffisait de signer notre accord pour qu'il devienne définitif. J'ai donc peine à comprendre pourquoi le gouvernement actuel ne réussit pas à s'entendre avec le gouvernement albertain, puisque le gouvernement libéral a promis notamment aux Canadiens d'adopter des mesures en vue de canadianiser l'industrie énergétique.